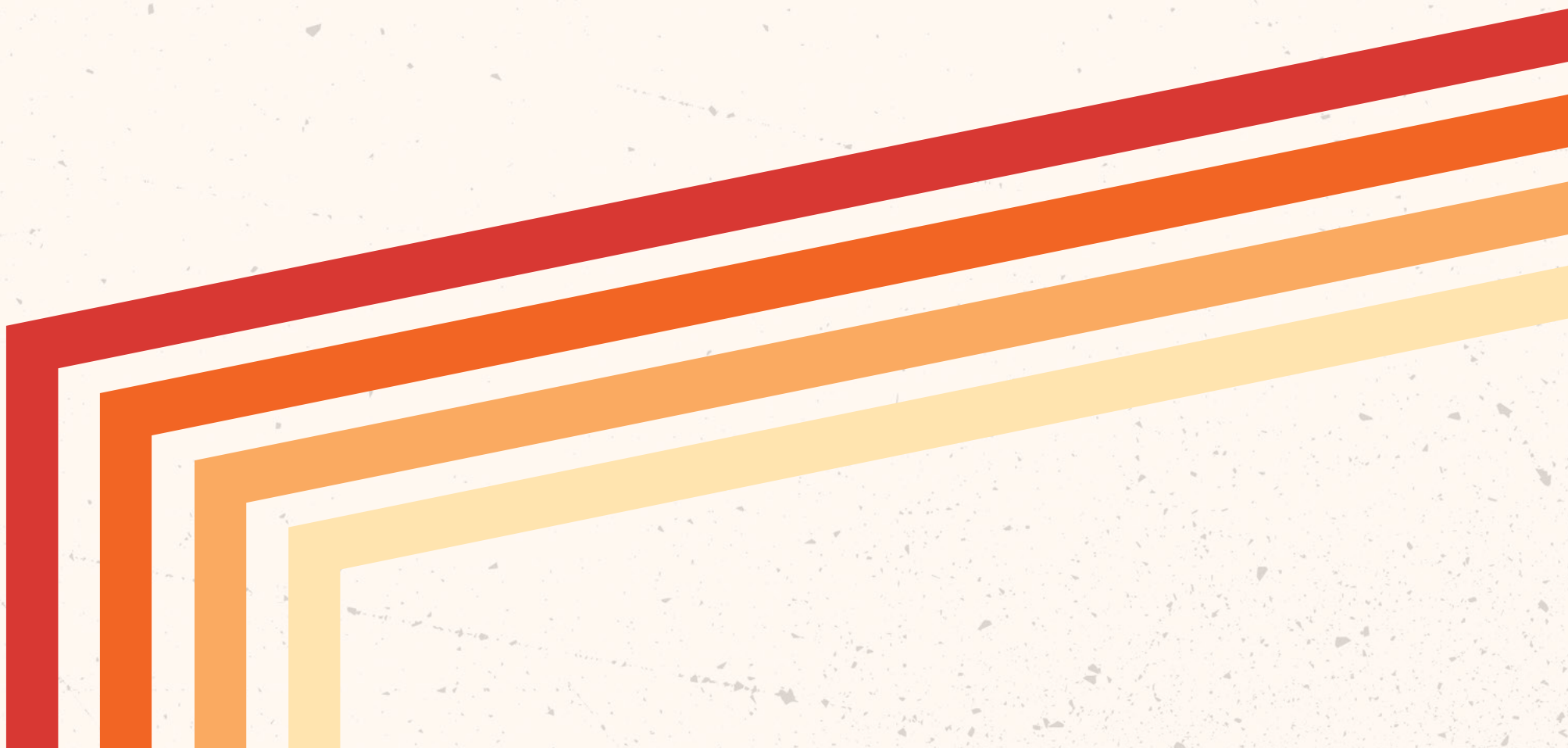


# PLAN DE RÉUSSITE

DU CÉGEP ANDRÉ-LAURENDEAU



# 1

## ORIENTATION 1 DU PLAN STRATÉGIQUE

Contribuer à la réussite en misant sur la capacité de toutes les étudiantes et de tous les étudiants à apprendre et à compléter leur parcours collégial

### 1. CONTEXTE D'ÉLABORATION DU PLAN DE RÉUSSITE

Le plan de réussite du Cégep André-Laurendeau (CAL) s'inscrit dans la foulée des actions ministérielles visant l'épanouissement scolaire, civique et personnel des étudiant-e-s. Suivant le *Plan d'action pour la réussite en enseignement supérieur* (PARES), le Cégep retient que la réussite passe par « [...] l'acquisition et l'intégration par l'étudiant ou l'étudiante de connaissances et de compétences en lien avec une formation de haut niveau s'inscrivant dans son projet personnel et contribuant [...] à son développement sur les plans professionnel, artistique, scientifique, culturel, civique et personnel.<sup>1</sup> », et ayant un effet positif sur sa santé.

Le plan de réussite s'arrime également aux axes du PARES qui s'articulent notamment autour du déploiement d'actions facilitant l'intégration des étudiant-e-s en transition entre les niveaux d'études et celles favorisant leur persévérance, et cela, en considération de la diversité des besoins exprimés. À cet égard, le *Plan d'action sur la santé mentale étudiante en enseignement supérieur* (PASME) sert de balise complémentaire afin d'identifier les besoins des membres de la population étudiante pour pouvoir, dans un second temps, mettre en oeuvre des pratiques et des services pour les accompagner dans le développement de leur plein potentiel.<sup>2</sup>

Comme en font état le *Plan stratégique du ministère de l'Enseignement supérieur* et La Fédération des cégeps dans son *Rapport du chantier de la réussite*, la constitution de l'effectif étudiant a beaucoup changé ces deux dernières décennies, et avec lui, ses besoins.<sup>3</sup> Ce constat a d'ailleurs été observé dans le portrait institutionnel réalisé en 2020<sup>4</sup> dans le cadre du chantier ministériel sur la réussite en enseignement supérieur. Subséquemment, le plan de réussite prévoit des actions visant l'insertion sociale et scolaire de ses nouvelles et nouveaux étudiant-e-s, de même que des mécanismes permettant de soutenir efficacement des étudiant-e-s aux réalités variées (étudiant-e-s en situation de handicap, issu-e-s de l'immigration, en conciliation famille-études-travail, étudiant-e-s sous contrats de réussite, étudiant-e-s à distance, etc.).

1 C'est également la définition retenue par le ministère de l'Enseignement supérieur: Conseil supérieur de l'éducation, 2010, dans Québec, ministère de l'Enseignement supérieur, 2021, *Plan d'action sur la santé mentale en enseignement supérieur 2021-2026*, Québec, ministère de l'Enseignement supérieur, p. 12.

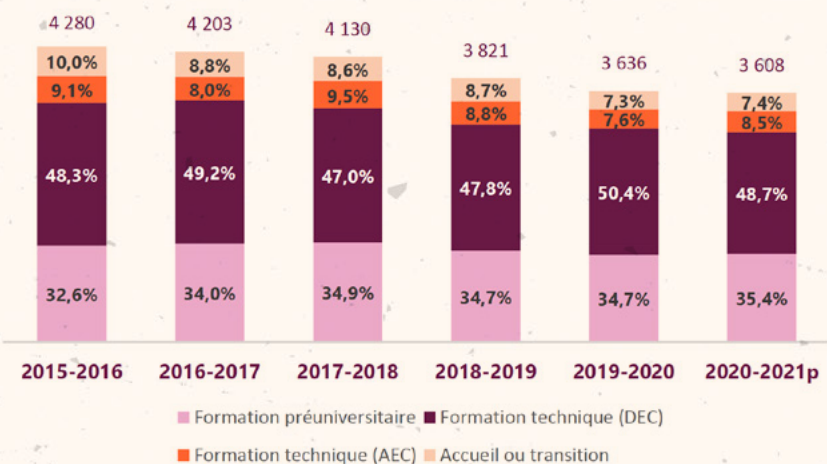
2 Pour des précisions, se référer au document suivant : Québec, ministère de l'Enseignement supérieur, 2021, *Plan d'action sur la santé mentale en enseignement supérieur 2021-2026*, Québec, ministère de l'Enseignement supérieur.

3 Pour des précisions, se référer aux documents suivants : Québec, ministère de l'Enseignement supérieur, 2022 (mise à jour), *Plan stratégique 2019-2023*, Québec, ministère de l'Enseignement supérieur; Fédération des cégeps, 2021, *La réussite au cégep : regards rétrospectifs et prospectifs. Enjeux et pistes d'action*, Montréal, Fédération des cégeps. Ce constat est aussi exprimé dans le PASME, 2021.

4 Cégep André-Laurendeau, 2020, *Chantier sur la réussite en enseignement supérieur. Portrait d'établissement*, LaSalle, Cégep André-Laurendeau.

## 2. PORTRAIT DE LA POPULATION ÉTUDIANTE

À partir de 2015, après des années d'augmentation de l'effectif étudiant au CAL, le nombre d'inscription a commencé à décroître. Les années 2015-2016 correspondent par ailleurs au début du précédent plan de réussite institutionnel (2015-2020). Cette décroissance s'est prolongée tout au long sa réalisation pour finalement se stabiliser en 2019-2020, rejoignant alors la tendance du réseau<sup>5</sup>. Comme en témoigne le graphique suivant, cette baisse de l'effectif a eu peu d'effet sur la répartition sectorielle (formation technique, préuniversitaire, AEC et Tremplin DEC).



Source : Québec, Ministère de l'Enseignement supérieur, 2020, Chantier de la réussite.

Bien que la baisse de l'effectif étudiant n'ait pas engendré de modification importante dans la répartition sectorielle, la composition de la population étudiante, pour sa part, a changé depuis 2015. Par exemple, une hausse est observable dans la proportion d'étudiant-e-s en situation de handicap, de bénéficiaires de l'aide financière aux études ayant un enfant à charge ou encore d'étudiant-e-s provenant de l'international (voir tableau 1). La formation continue connaît une hausse importante du nombre de femmes inscrites dans une formation menant à une attestation d'études collégiales, alors qu'à la formation régulière et continue, les étudiant-e-s allophones sont de plus en plus présent-e-s (voir tableau 2).

<sup>5</sup> À noter qu'entre 2013 et 2015, le CAL connaissait une croissance de l'effectif étudiant alors que le réseau enregistrait pour sa part une baisse.

**TABLEAU 1 | Exemples de diversification de l'effectif étudiant  
(formations régulière et continue confondues)<sup>6</sup>**

POPULATIONS	2015-2016	2019-2020
Effectif international	3,8 % (162)	5,1 % (186)
En situation de handicap	5,8 % (241)	9,8 % (357)
Bénéficiaires de l'aide financière aux études	26 % (1129)	19 % (683)
dont % avec au moins 1 enfant à charge	37,5 % (423)	40,7 % (278)

**TABLEAU 2 | Exemples de diversification de l'effectif étudiant<sup>7</sup>**

POPULATIONS	A-2015		A-2020	
	Formation (régulier) DEC	Formation (continue) AEC	Formation (régulier) DEC	Formation (continue) AEC
% Femmes - % Hommes	54 % - 46 %	50 % - 50 %	53 % - 47 %	57 % - 43 %
% Sans passé collégial (A) - % Avec (B)	54 % - 46 %	N.D.	52 % - 48 %	N.D.
% étudiants avec un rendement scolaire faible (MGS <70) <sup>8</sup>	38 %	12 %	31 %	24 %
% étudiants sans données du secondaire	16 %	79 %	13 %	52 %
% d'étudiants allophones <sup>9</sup>	12 %	4 %	16 %	19 %
% d'étudiants nés hors Québec	32 %	82 %	37 %	58 %

Ainsi, les tableaux 1 et 2 présentent quelques exemples de la diversification de la population étudiante qui a eu cours durant les dernières années. De manière générale, ces différentes populations semblent éprouver des difficultés à réussir. Par exemple, les taux moyens de réussite en première session pour les six dernières cohortes étudiantes (A15-A20) sont inférieurs aux taux moyens affichés par le SRAM, soit : 75,9 % pour le CAL comparativement à 79,9 % pour le SRAM.

En ce qui a trait à la diplomation pour la même période (A15-A20), les taux du CAL se situent aussi en dessous des taux moyens du réseau collégial avec une moyenne de 40 % pour le CAL et de 46 % pour le réseau. Le taux de réussite de première session est un bon indicateur du taux de diplomation, comme l'est la moyenne générale au secondaire pour la réussite de la première session. Ce constat réitère l'importance de répondre aux défis de réussite en première session, puisque le taux de diplomation des étudiant-e-s inscrit-e-s à la formation régulière et ayant au moins un échec en première session est deux fois plus bas que le reste de leur cohorte (DEC obtenu dans un temps minimal plus deux ans).<sup>10</sup>

6 Données provenant des bases du ministère de l'Enseignement supérieur (MES).

7 Données provenant du système d'information pédagogique local (CLARA).

8 La MGS est la moyenne générale au secondaire.

9 Les étudiants allophones sont ceux dont la langue maternelle et d'usage est autre que le français.

10 Selon Ducharme et Lafleur, « [...] la réussite des cours au premier trimestre des études collégiales [...] est un bon indicateur de l'obtention du diplôme. » (dans PARES, 2021, p. 47).

### 3. ENJEUX PRIORITAIRES DE RÉUSSITE

Au regard du contexte et des données présentées sur la diversification de la population étudiante du CAL qui confirment la nécessité d'ajuster l'environnement éducatif aux réalités étudiantes, et sachant qu'il peut y avoir une corrélation entre la réussite en première session et la diplomation, le plan de réussite 2022-2027 consacrera ses efforts sur les enjeux prioritaires suivants :

- La réussite en première session;
- L'ajustement aux réalités de nos différentes populations.

Ces enjeux s'inscrivent non seulement dans la lignée du PARES et du PASME, mais reflètent également les préoccupations identifiées lors des consultations effectuées auprès de la communauté andré-laurendeienne.

### 4. LES ORIENTATIONS

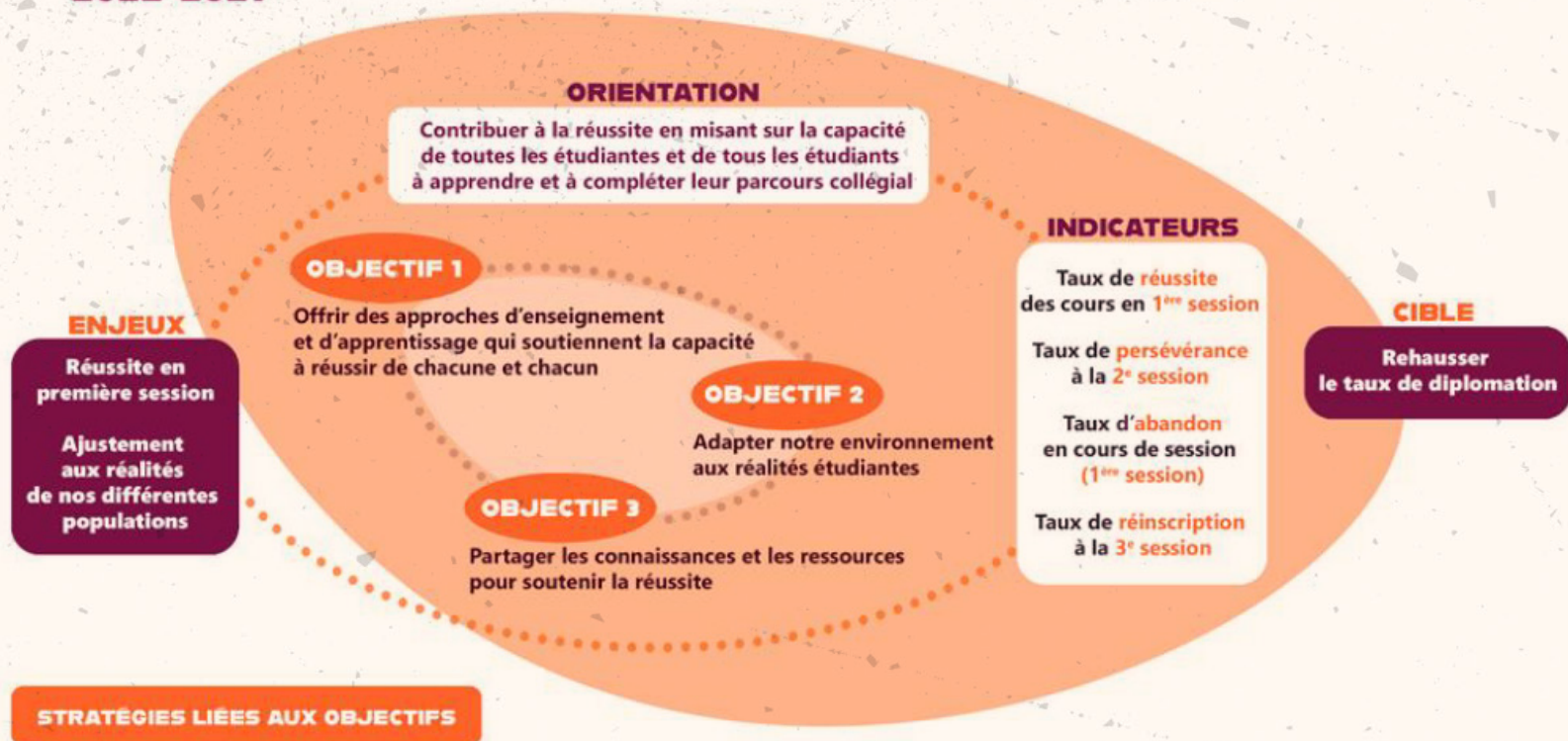
Pour les années 2022 à 2027, le CAL se donne donc pour visée et première orientation stratégique de contribuer à la réussite en misant sur la capacité de sa population étudiante à apprendre et à compléter son parcours collégial. Il s'agit d'adopter une approche et des attitudes positives vis-à-vis de la réussite, c'est-à-dire de focaliser les efforts à mobiliser les aptitudes et les forces des étudiantes et étudiants vers la diplomation.<sup>11</sup>

Tout en répondant aux enjeux prioritaires identifiés, le cégep interviendra sur ses approches d'enseignement et d'apprentissage, son environnement éducatif et le partage d'expertise. Pour ce faire, il s'est donné trois objectifs, soutenus par des stratégies répondant à son contexte spécifique. Bien que ces stratégies soient distinctes, les actions qui seront posées pour l'une auront le potentiel de participer à l'atteinte des objectifs des autres. Ainsi, en concentrant ses efforts sur la réussite en première session et l'ajustement aux réalités de ses différentes populations, via le spectre de ces objectifs interreliés, le Cégep André-Laurendeau souhaite, au terme de ce plan, avoir rehaussé ses taux de diplomation.

11 L'attitude positive est une posture qui fait entre autres partie des caractéristiques de la « relation professeur étudiant », comme le rappelle Carole Lavoie : « Faire montre d'attitudes positives à l'endroit de chaque étudiant et de tous les étudiants de la classe est un facteur facilitant leur participation (Barbeau, 2007). De telles attitudes sont aussi susceptibles de générer un contexte où les erreurs, considérées utiles dans le processus d'apprentissage, sont réinvesties à bon escient (CSE, 2019b, Hattie, 2015a et 2017) » (dans Fédération des cégeps, 2021, La réussite au cégep : regards rétrospectifs et prospectifs, Montréal, Fédération des cégeps, p. 55). Cette posture concerne également l'entière de la communauté collégiale : intervenant-e-s comme enseignant-e-s peuvent, par exemple, travailler à établir un climat qui permet aux étudiant-e-s de se sentir acceptés par leurs pairs afin de prendre pleinement part aux activités soutenant leur développement (Denise Barbeau, 2007, Interventions pédagogiques et réussite au cégep. Méta-analyse. Québec, PUL, p. 27). Il s'agit aussi de mettre de côté l'idée d'un éventuel – et idéal – profil attendu pour se concentrer à construire à partir du profil réel à l'entrée, en mettant à profit les forces des étudiant-e-s afin de les faire cheminer au mieux.



# PLAN DE RÉUSSITE 2022-2027



**1**

## 1.1 Mettre à jour nos connaissances et déployer

des initiatives d'enseignement à impact élevé en priorisant les enjeux de réussite suivants :

- 1.1.1 permettre aux étudiantes d'apprendre à apprendre ;
- 1.1.2 favoriser la littératie ;
- 1.1.3 Répondre aux besoins de nos différentes populations.

**2**

## 2.1 Revoir l'offre de services actuelle en vue de répondre le plus adéquatement possible à la diversité des besoins et des parcours de la population étudiante.

## 2.2 Contribuer à mettre en valeur les capacités de notre population étudiante à réussir.

## 2.3 Mettre en place des initiatives à impact élevé favorisant le développement d'un sentiment d'appartenance.

**3**

## 3.1 Améliorer et créer des moyens de communication et de concertation qui renforcent la cohérence de nos actions.

## 3.2 Optimiser nos mécanismes de familiarisation avec les services de façon à maximiser leur accessibilité et leur utilisation.

## 3.3 Développer et renforcer notre capacité de diffusion, de transfert et d'appropriation des connaissances en matière de réussite en 5 enseignement supérieur.

## **5. MÉCANISME DE SUIVI ET D'ÉVALUATION**

Conformément aux exigences de la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial (CEEC), les plans de réussite mis en place au sein des établissements d'enseignement collégiaux doivent faire l'objet d'un suivi régulier et d'une évaluation rigoureuse. Ainsi, le CAL s'est donné pour cible de rehausser son taux de diplomation entre 2022 et 2027. Pour en faire le suivi, il utilisera quatre indicateurs susceptibles d'avoir un impact favorable sur la diplomation de sa population étudiante, soit : le taux de réussite des cours en première session, le taux de persévérance en deuxième session, le taux d'abandon en première session et le taux de réinscription en troisième session. Les données relatives à ces indicateurs seront colligées annuellement afin d'avoir un aperçu de l'atteinte de la cible identifiée.

En plus de l'analyse de ces indicateurs de suivi et afin de brosser un portrait exhaustif de la réussite au CAL, les initiatives mises en place par les différents services, programmes et départements seront recensées et colligées dans les bilans annuels. Finalement, un cahier de suivi permettra d'encadrer l'élaboration et l'application des mesures institutionnelles d'aide à la réussite, et d'en faire annuellement l'analyse.

